

**Commune de TOULOUSE ( 31 )**

6, Rue Raynaud

**Propriété de Toulouse Métropole Habitat**

**Plan de Bornage**

(annexé au procès-verbal de bornage et de reconnaissance de limites n°TL20017)



SIGNATURES	
Toulouse Métropole Habitat :	
M. et Mme PUIG Christian et Adrienne :	M. BLERON Christophe :



**LEGENDE**

- Limite de propriété
- - - Application figurative du plan cadastral (limites de propriétés non définies juridiquement)

Les coordonnées des points sont rattachées au système RGF 93-CC43 (origine TERIA)



	Géomètre Expert : Jérémie LATGE (N°OGE : 06337)		Dossier : TL-20017	
	Castanet le, 05-03-2020		Echelle 1/250	
Siège Social : ZAC du Causse - 81100 CASTRES - 05 63 59 17 60 - castres@geo-sud-ouest.fr				
28 Avenue Colonel Teyssier 81000 ALBI Tel : 05 63 54 09 54 albi@geo-sud-ouest.fr	2 Rue Bertalaï 81200 MAZAMET Tel : 05 63 61 38 36 mazamet@geo-sud-ouest.fr	Rue Salvador Allende - Bât. H2 31320 CASTANET TOLOSAN Tel : 05 61 81 38 70 toulouse@geo-sud-ouest.fr	Ctre. d'Affaires St. Crescent 11100 NARBONNE Tel : 04 68 32 17 91 narbonne@geo-sud-ouest.fr	4 Rue Jacqueline Maillan 11200 LEZIGNAN CORBIERES Tel : 04 68 27 16 15 lezignan@geo-sud-ouest.fr

**NOTA :**

- La limite entre les points 3-4-5 est issue du procès-verbal de bornage dressé par M. FLEUREAU en 1970.
- Les contenances cadastrales mentionnées dans ce document sont indicatives et à vocation fiscale. Elles ne sont pas juridiquement garanties.
- Ce document ne traite pas des servitudes pouvant exister ou à créer sur la propriété objet du présent document.
- L'alignement de la Rue Raynaud résulte de la constatation de la limite de fait. La formalisation de l'alignement est en cours d'instruction.